

• DE AOÛT À OCTOBRE 2023 •

ÉVALUATION DES CONCENTRATIONS EN DIOXYDE D'AZOTE DANS LA ZONE DU BAC À TRINITÉ

> OBJECTIFS :

- Évaluer les concentrations en dioxyde d'azote NO_2 , traceur de la pollution automobile, dans l'environnement de la zone du Bac à Trinité
- Établir une cartographie de ce polluant sur la zone d'étude et identifier les sites les plus impactés
- Confronter les résultats obtenus avec les normes environnementales en vigueur

> CONTEXTE :

Madininair a réalisé une évaluation des concentrations en dioxyde d'azote (NO_2), polluant traceur de la pollution automobile, dans la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Bac à Trinité. Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme AIR de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord). Cette zone, en cours de développement et d'aménagement, est située entre la Centrale du Galion et le bourg de Trinité.

> MATÉRIEL ET MÉTHODES :

Prélèvement du dioxyde d'azote par tubes passifs sur 4 campagnes successives, selon le calendrier suivant :

CAMPAGNE 1	CAMPAGNE 2	CAMPAGNE 3	CAMPAGNE 4
Du 23/08 au 06/09/2023	Du 06/09 au 20/09/2023	Du 20/09 au 04/10/2023	Du 04/10 au 19/10/2023

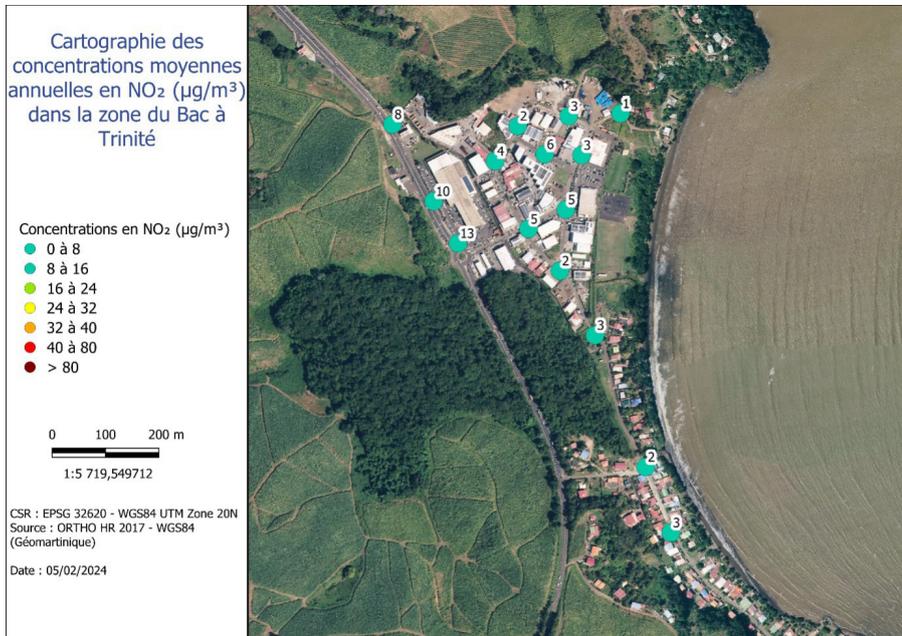
Après échantillonnage, les tubes sont analysés par spectrophotométrie, au laboratoire d'analyses de Madininair.

RÉSULTATS

La carte ci-après permet de visualiser les concentrations moyennes en dioxyde d'azote NO_2 , gaz traceur de la pollution automobile, dans la zone du Bac à Trinité.

Les concentrations en NO_2 mesurées sont faibles sur tous les sites de mesure et inférieures au seuil d'évaluation inférieur. Aucun site ne dépasse la valeur limite annuelle pour la protection de la santé. Deux sites ($10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et $13 \mu\text{g}/\text{m}^3$) enregistrant les concentrations

maximales en NO_2 **dépasse le seuil de référence de $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$, préconisé par l'OMS.** Ces sites sont situés le long de la route nationale 1 (RN1).



Cartographie des concentrations moyennes en NO₂ (µg/m³) dans la zone du Bac à Trinité lors des 4 campagnes du 23/08/23 au 19/10/23

CONCLUSION

Dans le cadre du programme AIR de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord), Madinainair a réalisé une évaluation des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂), polluant traceur de la pollution automobile, dans la zone du Bac à Trinité.

Cette étude s'est déroulée durant 4 campagnes de 2 semaines représentant 14% du temps de l'année, permettant d'estimer une moyenne annuelle. Les concentrations moyennes annuelles en NO₂, en chaque site de mesure, peuvent ainsi être comparées à la valeur limite annuelle pour la protection de la santé de 40 µg/m³ et aux seuils d'évaluation supérieur et inférieur, seuils utilisés pour définir le risque de dépassement des normes environnementales et ainsi, la stratégie de mesure à mettre en place dans ces zones.

Dans la zone du Bac à Trinité, **tous les sites de mesure respectent les normes environnementales en vigueur et le risque de dépasser ces normes, pour une mesure réalisée toute l'année, semble faible.** Les concentrations maximales sont mesurées le long de la RN1. Deux sites dépassent le seuil de référence préconisé par l'OMS de 10 µg/m³.

Cette zone étant en cours de développement et d'aménagement, il serait intéressant de poursuivre l'évaluation pour visualiser l'évolution des concentrations en dioxyde d'azote dans cette zone.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madinainair
31, rue du Professeur Raymond Garcin
Allée des Pruniers
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48
info@madinainair.fr
www.madinainair.fr

